



Doc. 14523  
25 avril 2018

## Problèmes juridiques posés par la guerre hybride et obligations en matière de droits de l'homme

### Amendement<sup>1</sup> n° 2

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

*Dans le projet de résolution, après le paragraphe 2, insérer le paragraphe suivant:*

«L'Assemblée exprime aussi sa vive inquiétude au vu des nombreux cas de campagnes massives de désinformation visant à nuire à la sécurité, à l'ordre public et aux processus démocratiques pacifiques. Il est vital de développer des outils pour protéger la démocratie contre les «armes de l'information» tout en préservant la liberté d'expression et la liberté des médias dans le pays attaqué.»

---

1. 2018 - Deuxième partie de session

